

SPPTU

Syndicat des professeures et des professeurs de la Télé-université

100, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 3P2
455 rue de l'Église, C.P. 4800, Québec, G1K 9H5
spptu@teluq.quebec.ca 1-800-665-4333
<http://damocles.teluq.quebec.ca/LesProfs/spptu/>

Compte-rendu de la réunion de l'assemblée générale tenue en vidéoconférence le 26 avril 2005

Présences :

À Montréal :

Basque Josianne, **Bleton** Paul, **Bourdeau** Jacqueline, **Couture** Marc, **Dupuis** Alain, **Henri** France, **Hotte** Richard, **Laramée** Alain, **Leclerc** Jacques, **Lecomte** Yves, **Legault** Marie-Josée, **Lemire** Daniel, **Lescop** Jean-Yves, **Martel** Angéline, **Olga** Marino, **Parent** Lise, **Paquette** Danielle, **Poirier** Mario, **Robillard** Jean, **Saliah-Hassane** Hamadou, **Tremblay** Diane-Gabrielle, **Vallières** Évelyne, **Wilson** Kevin-Gérard.

À Québec :

Bergeron Claude, **Bourdages** Louise, **Deschênes** André-Jacques, **Gagné** Pierre, **Jean** Yves, **Laferté** Sylvie, **Nadeau** Luc, **Noël** Martin, **Pettigrew** François, **Pichette** François, **Racette** Nicole, **Sauvé** Louise, **Umbriaco** Michel, **Vézina** Pierre, **Villardier** Louis, **Wallot** Hubert

Ordre du jour

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées générales du 29 avril 2004, 18 mai, 22 et 24 septembre 2004, 12 et 13 octobre 2004, 25 janvier 2005 et 9 février 2005
3. Suivis
4. Rapport du président
5. Rapport du trésorier
 - a) Rapport du comité de vérification (approbation du bilan financier 2004-2005)
 - b) Présentation et adoption du budget 2005-2006
6. Rapport des comités
 - a) comité de griefs
 - b) comité de négociation
 - c) comité du CIRAC et du RRUQ

7. Élections
 - a) Présidence d'élection
 - b) Vice-présidence du SPPTU (2 ans)
 - c) Trésorier-trésorière (2 ans)
 - d) Comité de griefs (deux membres pour un an)
 - e) Comité des relations de travail
 - f) Comité de négociation (fin de mandat)
 - g) Représentant au CIRRAC et RRUQ
 - h) Comité de vérification (deux membres pour un an)
8. La Convention collective 2004-2009
9. Le rattachement de la TÉLUQ à l'UQÀM
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour, présentation des nouveaux professeurs

L'assemblée est déclarée ouverte à 9 :35 heures. Michel Umbriaco propose l'adoption de l'ordre du jour et Alain Laramée appuie. **Adopté.**

2. Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées générales du 29 avril 2004, 18 mai, 22 et 24 septembre 2004, 12 et 13 octobre 2004, 25 janvier 2005 et 9 février 2005

J.Y. Lescop fait lecture des procès-verbaux.

Pierre Gagné propose l'adoption du procès-verbal du **29 avril 04** et Hubert Wallot appuie. **Adopté.**

Alain Dupuis propose l'adoption du procès-verbal du **18 mai 04** et André-Jacques Deschênes appuie. **Adopté.**

Yves Jean propose l'adoption du procès-verbal du **22 septembre 04** et Marc Couture appuie. **Adopté.**

Olga Marino propose l'adoption du procès-verbal du **24 septembre 04** et Jean Robillard appuie. **Adopté.**

Kevin Wilson propose l'adoption du procès-verbal des **12 et 13 octobre 04**, après correction au point 2, et Marie-Josée Legault appuie. **Adopté.**

Luc Nadeau propose l'adoption du procès-verbal du **25 janvier 05** et Yves Lecomte appuie. **Adopté.**

Hamadou Saliah propose l'adoption du procès-verbal du **9 février 05** et Claude Bergeron appuie. **Adopté.**

3. Suivis

Les suivis sont discutés aux différents points à l'ordre du jour.

4. Rapport du président

Jean-Yves Lescop fait lecture de son rapport. Il fait mention des affaires courantes. Il y a eu une douzaine de réunions de l'exécutif, sept assemblées générales spéciales et autres activités syndicales et intersyndicales en plus des divers comités statutaires. Il fait aussi mention du rôle important et apprécié des membres du CE, des collègues, et du conseil professoral. Il précise en plus, le rôle de l'exécutif de gardien de la convention collective. Plusieurs lettres d'entente ont été signées après entente avec la direction pour une dérogation à la convention collective. Il y a eu enfin trois griefs déposés.

4.1 Introduction

Il s'agit d'une année très mouvementée, année durant laquelle on a dû régler les problèmes les uns après les autres. C'est une année qui a coûté cher en temps et en argent où il a fallu dépenser par mal plus que prévu (23% de plus que le budget prévu). Ce dépassement était le résultat de différents événements : déficit du SORT, crise à la FQPPU, rencontres avec le SPUQ, grief sur la classification salariale, négociation de la convention collective.

4.2 Points majeurs

4.2.1 Projet de dépôt de la convention collective

- 4 mois de travail du 15 juillet au 15 novembre pour préparer le projet de dépôt
- Assemblée générale des 12 et 13 octobre 2004 à l'Île Charron
- Ouverture des négociations : 12 novembre 2004

4.2.2 Négociation de la convention collective

- La plus longue et importante négociation que nous ayons eue depuis 20 ans et arrive à son terme comprenant des dizaines et des dizaines de sessions de travail

4.2.3 Grief sur les règles d'intégration et de progression dans les échelles salariales

4.2.4 Télug-UQAM

- Consultations sur le protocole et le plan cadre : si on sait comment on y va, certains se demandent pourquoi on y va vraiment.
- Rencontres fréquentes avec le SPUQ qui voit d'un mauvais œil l'arrivée d'un deuxième syndicat de professeurs à l'UQAM.

4.3 Affaires courantes

4.3.1 Dépôt d'un grief au sujet de la décision de la Direction de l'enseignement et de la recherche d'attribuer une note à des étudiants sans l'autorisation d'un professeur.

- Grief réglé par le comité de grief et approuvé par l'exécutif.

4.3.2 Dépôt d'un grief au sujet de l'attribution de la catégorie IV à un professeur en contravention à l'article 27.00 concernant les règles d'intégration;

- grief présenté au comité de grief et réglé par l'exécutif

4.3.3 Commission d'accès à l'information (14 octobre 2004) concernant le grief de Michel Umbriaco

- À suivre

4.3.4 Toutes les lettres d'entente signées

4.4 FQPPU

- Crise majeure à la FQPPU entraînant la démission du président Jean Roy et le retrait annoncé des syndicats des professeurs de l'Université Laval et de l'Université de Montréal. Gros trou de 45% dans le budget.
- La FQPPU croule sous la procédure et les règelements, manque de visibilité et de vision, ne répond plus aux besoins des syndicats, surtout depuis que le SORT est dissout.

4.5 Services juridiques

- Me McManus rend de multiples conseils et services juridiques : griefs, avis, convention collective, Télug-UQÀM
- L'entente est reconduite encore un an à compter du 1er juin 2005

4.6 Plan d'action 2005-2006

4.6.1 Convention collective

- Terminer la négociation
- Finaliser les articles et signer la convention
- Intégrer la convention dans nos pratiques
- Comblir les lacunes, informer les professeurs

4.6.2 Télug-UQÀM

- Comprendre, interpréter et opérationnaliser le protocole de rattachement
- Établir des ponts solides avec les facultés, départements, instituts, collègues pour favoriser les échanges
- Consolider les échanges de bons alois avec le SPUQ
- Préserver la cohésion et la relative harmonie qui doit exister entre nous de façon à prendre la place qui nous revient, à résister aux multiples tentatives de réduire la Télug à une boîte de médiatisation.

4.6.3 Grief sur la classification salariale

- Reprise des auditions
- Réunions de travail le 30 mai

4.6 Remerciements

Le président remercie toutes les professeures et tous les professeurs présents ou non et qui nous ont assuré au cours de cette année, de leur soutien, de leurs encouragements et de leur cotisation.

Merci à tous ceux et celles qui ont travaillé dans des comités de soutien :

- Griefs : Marie-Josée Legault et Alain Dupuis
- Négociation : Marc Couture et Kevin Wilson
- CIRAC : Nicole Racette
- Vérification : Pierre Vézina et Martin Noël
- Et tous les autres ad hoc : Luc Nadeau, Jacques Leclerc

Et surtout à l'exécutif du SPPTU : Lise Parent, Denis Robichaud et Michel Umbriaco

Sans oublier Paul Bleton, le président du Conseil professoral.

Jean-Yves Lescop invite les membres à poser des questions.

La résolution suivante est proposée par Louis Villardier, appuyé par Hamadou Saliah.
Adoptée à l'unanimité.

Une motion de félicitation est proposée pour souligner l'excellent travail accompli par l'exécutif du syndicat.

5. Rapport du trésorier

5.1 Comité de vérification

Pierre Vézina et Martin Noël constituaient le comité de vérification. Le rapport de vérification est lu en séance. Il manque 10\$ dans le compte, argent prévu pour les nouvelles adhésions. On demande à ce que les frais de déplacement soient normalisés. Une directive devra être émise en ce sens par le trésorier.

Alain Dupuis propose l'adoption de l'ensemble des états financiers 2004-2005 et le rapport de vérification. Il est appuyé par Yves Lecomte. **Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.**

5.2 Prévisions budgétaires 2004-2005

Jean-Yves Lescop présente les prévisions budgétaires pour l'année 2005-2006. Angéline Martel propose l'adoption des prévisions budgétaires 2005-2006. Pierre Gagné appuie. **Adopté.**

6. Rapport des comités

Jean-Yves Lescop remercie ceux et celles qui ont participé à ces divers comités.

6.1 Comité de griefs

Le comité des griefs est composé de Alain Dupuis et de Marie-Josée Legault. Les membres patronaux du comité sont : René Roy et Me Simon Lebrun (remplacé par Louis Mathier pour la réunion du 1^{er} mars). Les représentants syndicaux de comité des griefs se sont réunis 2 fois avec leurs vis-à-vis patronaux, pour traiter deux griefs en deuxième étape, en vertu de l'art. 29.13 de la convention collective du SPPTU.

Le premier grief portait sur la reconnaissance des années d'expérience et le second sur la responsabilité des professeurs en matière d'évaluation et de notation des étudiants. Dans le premier cas, les parties sont restées sur leur position et le processus passe à la troisième étape. Dans le second cas, le grief s'est résolu à cette étape et a trouvé une voie de résolution à l'amiable.

6.2 Comité de négociation

Le comité de négociation est formé de Marc Couture et Kevin Wilson. Marc Couture fait état des négociations actuelles. Les rencontres ont débuté le 1^{er} décembre 2004. La partie patronale était représentée à la table de négociation par René Roy et Raymond Duchesne. Entre le 1^{er} décembre 2004 et le 21 avril 2005, 20 rencontres de négociation, dont 14 d'une journée complète, ont eu lieu. En cette date, environ 80% des clauses et annexes du projet de convention collective ont fait l'objet d'une entente et ont été paraphées.

6.3 Comités CIRRAC et RRUQ

Nicole Racette fait rapport de ces comités. Elle nous explique les principaux changements intervenus au niveau des assurances collectives pour la période du 1^{er} juin 2004 au 31 mai 2005 : Assurance-vie, assurance salaire et assurance accident – maladie.

7. Élections

7.1 Présidence d'élection

Jean-Yves Lescop propose Pierre Gagné comme président d'élection, lequel sera assisté par Lise Parent. Olga Marino appuie. **Adopté.**

7.2 Vice-présidence (terme de deux ans)

Denis Robichaud propose Michel Umbriaco, Jean-Yves Lescop appuie.
Il n'y a aucune autre candidature.
Michel Umbriaco est élu par acclamation pour deux ans.

7.3 Trésorier (terme de deux ans)

Michel Umbriaco propose Denis Robichaud, Jean-Yves Lescop appuie. Il n'y a aucune autre candidature.
Denis Robichaud est élu par acclamation pour deux ans.

7.4 Comité des griefs (terme d'un an)

Jacqueline Dionne-Proulx se propose, Luc Nadeau appuie.
Marie-Josée Legault propose Alain Dupuis, Alain Laramée appuie.

Les deux candidats acceptent; ils sont élus par acclamation pour une année.

7.5 Comité des relations de travail (2 postes pour un an)

Louis Villardier propose Marc Couture, Louise Sauvé appuie.
Jean-Yves Lescop propose Kevin Wilson, Alain Laramée appuie.
Jean-Yves Lescop propose Luc Nadeau, Michel Umbriaco appuie.

Luc Nadeau accepte mais ni Marc Couture, ni Kevin Wilson acceptent.
Luc Nadeau est élu par acclamation pour un an.

Les sollicitations sont reprises :

Alain Laramée propose Kevin Wilson, Louis Villardier appuie.
Jean-Yves Lescop propose Marie-Josée Legault, Pierre Vézina appuie.
Marie-Josée Legault refuse tandis que Kevin Wilson accepte.

Kevin Wilson est élu par acclamation pour un an.

7.6 Comité de négociation

Le CE du SPPTU propose la reconduction des mandats de Marc Couture et de Kevin Wilson. Les deux candidats acceptent; ils sont élus par acclamation.

7.7 Représentant au CIRRAC et au RRUQ (terme d'un an)

Nicole Racette se propose, appuyée par Martin Noël. Comme Nicole Racette accepte et parce qu'elle est la seule candidate en lice, elle est élue par acclamation.

7.8 Comité de vérification (terme de un an)

Alain Laramée propose Claude Bergeron, Pierre Vézina appuie.

Pierre Vézina propose Martin Noël, Alain Dupuis appuie.

Les deux candidats acceptent et sont élus par acclamation pour une année.

À 11 :35, l'assemblée syndicale est suspendue jusqu'à 14 :00 pour un sujet à discuter en Assemblée professorale.

8. Renouvellement de la Convention collective (reprise de la réunion à 14 :00)

Jean-Yves Lescop explique sa compréhension de l'état de la situation. Il explique le bien fondé d'une lettre commune des syndicats de la Téléq et du Conseil professoral transmise à la Directrice générale de la Téléq, suite à la rencontre du 15 avril 2005 au cours de laquelle, avaient été présentés aux syndicats et associations de la Téléq les documents légaux et réglementaires du rattachement de la Téléq à l'UQÀM. Une discussion ouverte s'en suit.

9. Levée de l'assemblée

L'Assemblée est levée à 16 :05, proposition de Richard Hotte appuyé par Marie-Josée Legault.

Adopté.

Lise Parent
Secrétaire du SPPTU